



LIDEE



(Ligue pour la Didactique de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable)

S/c BP 806 Ngaoundéré Tel. 99 81 37 02 / 74 31 12 59. E mail : ma_nongni@yahoo.fr / manongni@gmail.com

Siège: 1er étage de la King Textile centre commercial de Ngaoundéré

No de Compte BICEC : 32169073001-91 /CCA COMPTE N° 42-4202365-001-I AGENCE DE NDERE

Déclaration d'existence no. 559/ RDH /H.52/BAPP du 15 juin 2001

PLAN DE RETOUR DU TRAVAIL



Informations Générales

Nom (s) : **NONGNI Mathieu**

Titre du poste : **Coordonnateur des programmes /Coordonnateur du projet PAAGGRM**

Courriel (principal) : **manongni@gmail.com**

Numéro de téléphone (fixe + GSM) : **+237 222 251 143/674 311 259/699 813 702/**

Brève description du projet :

Titre du projet : *Projet d'Appui à la Gouvernance dans la Gestion des Redevances Minières dans 07 communes de la Région de l'ADAMAOUA.*

Durée : *36 mois*

Partenaires de mise en œuvre : *commune de Nganha et SEDA*

Financement : *UE*

Zones de mise œuvre : 5 Départements: Vina (Communes de Mbé et Nganha), Mberé (Commune de Djohong), Djerem (Commune de Ngaoundal), Mayo Banyo (Commune de Bankim, Mayo Darlé), Faro et Déo (Commune de Tignère).

Objectif global :

Accroître la gouvernance pour un développement socio économique durable des communautés affectées par l'exploitation artisanale des ressources extractives dans les sept communes.

Objectif(s) spécifique(s) :

- a) Structurer les exploitants artisanaux et appuyer la mise en œuvre de la réglementation et les interventions des différentes parties prenantes dans le processus d'exploitation artisanale des ressources extractives, la prise en compte des aspects environnementaux, sécuritaires et sociaux, et la collecte des recettes municipales y relatives.
- b) Contribuer à la prévention des revendications sociales des communautés riveraines à travers un suivi citoyen du cahier de charges des exploitants artisanaux des ressources extractives

Résultats attendus et résultats obtenus :

A ce jour, les résultats obtenus :

- *Le profil de gouvernance en termes de collecte et de gestion des redevances minières dans les sept communes est disponible.*
- *une cartographie des sites d'extraction artisanale des ressources minières, l'identification des exploitants artisanaux et l'étude des profils de gouvernance ont été réalisées et les différents rapports disponibles.*
- *Structurations des artisans dans 109 sites dans les 7communes (24 GIC enregistrés au registre Coop/GIC de l'Adamaoua)*
- *Procédure d'accompagnement de 100 artisans à l'obtention de la carte d'artisan enclenchée*
- *La stratégie locale d'éducation à l'environnement dans les zones affectées par l'extraction élaborée (atelier organisé à Ngaoundéré) voir annexe (30% de femme, 40% jeunes et 30 adultes)*
- *Une conférence de presse organisée le 23/11/2016 à Ngaoundéré avec 35 participants*
- *Un agent de la commune mis à la disposition du projet équipé d'une moto tout terrain et d'un ordinateur de bureau, d'un téléphone portable*
- *Forte collaboration entre les FMO et les agents de liaison pour l'accompagnement du projet*
- *Chaque commune a pris une délibération permettant de structurer et de collecter les taxes sur les secteurs des MdD (Minéraux de développement)*
- *Une cartographie des risques et de vulnérabilité établit par commune et par site*
- *Une Bande dessinées (2000 exemplaires) sur les questions d'éducation à l'environnement et d'atteintes à l'environnement élaborée et produite*



- 1500 affiches sur la sensibilisation des artisans sur les questions relatives à l'environnement et au paiement des impôts produites et partagées
- 2000 dépliants sur les atteintes à l'environnement dans les sites d'exploitation des MdD produits et partagés

Résultats attendus

- élaboration des outils de suivi, de collecte et de budgétisation des redevances minières dans les communes
- vulgarisation et accompagnement de 100 artisans à l'obtention d'une carte d'exploitant
- appui en Kit de premier secours
- valorisation des activités des extracteurs de sables à travers une mobilisation des autorités, des opérateurs économiques et une communication sur les perspectives de la filière
- développement des activités connexes à l'exploitation artisanales dans chaque site et dans les 21 GIC enregistrés
- appui en matériaux de travail de première nécessité

Extrants prévus et extrants obtenus : Veuillez être précis. Par exemple, si vous avez tenu un atelier ou une présentation à partager les connaissances que vous avez acquise au cours de l'atelier de formation : Où était l'atelier tenu ? Quand ? Combien de personnes ont assisté ? Quel était l'équilibre des sexes ? Veuillez également joindre en annexe des photos ou d'autres médias.

Une conférence de presse organisée à Ngaoundéré avec (40 personnes) issues des medias et des ONG de la région sur les possibilités de valorisation de la filière des minéraux de faible valeur

Rencontre de sensibilisation à Mandol avec 50 artisans miniers extracteurs de sable sur les éventualités de structuration et les avantages offertes

Structuration et création du GIC d'exploitants de sable de Madol et sensibilisation sur l'obtention des cartes d'artisans (10 Aout 2017).

Rencontre avec les 7 maires pour développer des stratégies de valorisation du secteur des minéraux extraits artisanalement (sables, cailloux, graviers, argiles...).

Atelier d'un jour de développement de la stratégie de collecte des redevances avec les 7 agents de liaison au siège de LIDEE (21 juillet 2017 au siège de LIDEE)

Intégrer un volet sur l'utilisation des pavés et des pierres de taille pour l'entretien des routes municipales

Veillez décrire les principaux partenariats et collaborations établis entre les acteurs dans votre pays et avec autres pays)

Le partenariat établi jusqu'à ce jour est entre les 07 communes et LIDEE, entre SEDA et LIDEE, entre LIDEE et les autres ONG locales et nationales rencontrées lors des différents ateliers sur les minéraux de développement

Quels indicateurs de succès avez-vous obtenus depuis le début de la mise en œuvre ? (Décrivez les indicateurs de succès liés aux résultats et extrants prévus)

- le nombre d'artisans sensibilisés
- le nombre de plate forme mis sur pied
- le nombre de site exploité est connu
- Structuration et formation des artisans dans le nouveau site de Mandol à Nganha
- Le nombre de responsables des plates formes communales mis sur pieds
- Le taux d'évolution des recettes communales



- Le nombre d'autorisation d'exploitation obtenu
- Les contributions pour l'élaboration des stratégies locales

Quelles autres possibilités stratégiques avez-vous mis en pratique qui a contribué à la réussite et la durabilité de votre projet ? (Inclure les liens de sous régionaux et régionaux si possible)

Quelles opportunités s'ouvrent pour toi personnellement à la suite de votre PRT ?

La réorientation de la stratégie de mise en œuvre du projet et les partenariats à établir. Les potentialités qu'offrent les minéraux de développement appel à mettre en place de nouveaux partenariats et une nouvelle vision de développement.

Veillez expliquer les problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de votre projet, en soulignant les écarts par rapport aux plans de projet (Décrivez les solutions trouvées pour les problèmes et les mesures correctives prises pour les écarts)

Certains acteurs plus nantis ont sur la base des résultats des activités publiées tentés de s'approprier tous les grands sites notamment pour ce qui est du sable (Mbé et Nganha).

La réticence de certains intervenants dans le circuit, le conflit de compétence entre les sectorielles et les communes, la non divulgation des informations appropriées, l'absence de collaboration entre les différents intervenants et partenaires. LIDEE à chaque fois à sollicité l'intervention des autorités **administratives et** traditionnelles.

Ceci a retardé la structuration, la visibilité des activités et des retombées au niveau des communes, le maintien dans la précarité et la clandestinité des exploitants artisanaux et la non maîtrise des procédures.

De commun accord avec les agents de liaison, nous avons pris les résolutions suivantes :

- *La franche collaboration entre les Agents de Liaison et les FMO ;*
- *Sensibiliser les exploitants et tous les autres acteurs sur l'importance de s'acquitter de ses impôts ;*
- *Amener les exécutifs municipaux à prendre des délibérations pour toute fin utile dans le cadre de l'exploitation artisanale des ressources extractives ;*
- *Les transporteurs véreux doivent être signalés auprès du receveur municipal pour que des mesures coercitives soient prises à leur encontre ;*
- *Appliquer la taxe sur l'exploitation du domaine pour fixer la taxe sur l'exploitation des minerais qui ne figurent pas dans la fiscalité locale ou le code minier camerounais ;*
- *Accentuer la Sensibilisation des artisans à obtenir leurs cartes d'artisan minier et à se constituer en GIC ;*
- *Effectuer des descentes régulières sur le terrain afin de motiver les artisans dans les sites ;*
- *Travailler en étroite collaboration avec le receveur municipal, et lui faire des propositions quant à l'amélioration des recettes*
- *Prévoir dans le cadre de la contre partie à la population ou aux exploitants artisanaux des dons ou la réalisation de certains travaux d'intérêt commun (don de table banc, de matériel pédagogique, du matériel de travail...)*
- *Discuter avec les artisans sur les alternatives et les activités connexes qui peuvent améliorer leurs conditions de vie ;*
- *Mettre dans les sites des stratégies excitatrices permettant aux artisans d'être plus solidaire.*



Quelles actions spécifiques avez-vous entrepris pour assurer la durabilité de votre projet?

L'implication des agents de la commune dans le circuit de structuration, de formation et de collecte. Accompagnement des artisans dans la création des GIC, la mise sur pied des AGR et l'obtention des cartes d'artisans, la formation des artisans. Dans chaque commune, Le conseil communal a voté une décision municipale pour le suivi de la filière intégrant de ce fait dans le budget communal la taxe issue de cette activité. le processus de développement des activités connexes permettant aux artisans d'améliorer leurs conditions de vie (agriculture, élevage du petit ruminant...) Appropriation du processus par les communes. Sont des actions pouvant assurer la durabilité du projet.

Le développement d'une stratégie acteur basée sur la prise en compte de l'organisation de la société traditionnelle et les atouts qu'offrent chaque site pour procéder à la structuration.

Une réflexion engagée avec les parties prenante pour développer des AGR autour de la Coopérative des exploitants en cours de création dans chaque site.

Décrivez vos plans pour l'avenir dans le tableau ci-dessous

PLAN D'ACTION							
Période	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7
Activités							
1- Activité 1: <i>Formation sur les mesures de sécurité dans les sites</i>					XXXXXXX		
2- Activité 2: <i>Actualisation de la cartographie des artisans par sites</i>				XXXXXX			
3- Activité 3 <i>Accompagnement à la mise place d'un système de Solidarité (accidents, décès, maladies), AGR</i>			XXXXXXXX				
Activité 4 : <i>Organisation d'un Atelier de formation des exploitants artisanaux à l'utilisation des techniques traditionnelles l'exploitation artisanale des cours d'eau pour l'extraction du sable alluvionnaire</i>						XXXXXXXXX	
Activité 5 <i>Renforcement des capacités et accompagnement des Cellules Locales de Gestion des Redevances Minières pour plus de transparence dans la gestion</i>							XXXXXXXXX
Activités 6 <i>Organisation d'un Atelier de formation des exploitants artisanaux pour une gestion de l'environnement et sur les mesures de sécurité dans les sites</i>						XXXXXXXXX	
Activité 7 <i>Atelier de communication et partage d'informations sur les minéraux de développement</i>							XXXXXXXXX



<i>Activité 8 Accompagnement des artisans à l'obtention de leurs cartes d'artisans miniers</i>					XXXXXXX X	XXXXXXXX	XXXXXXXX
<i>Activité 9 Formation et suivi des leaders des plates formes et associations des acteurs de la chaîne de valeur (sable, saphir, argile...) à la mise en place d'un PRT/planification Etc.</i>						XXXXXXXX	XXXXXXXX

NB :

1. Veuillez joindre toutes les preuves de recommandation / prix / certificat reçu à la suite de la mise en œuvre de votre plan de retour au travail (PRT).

I. [DATE D'ENVOI DU RAPPORT DE LA MISE À JOUR SUR LE PLAN DE RETOUR AU TRAVAIL](#)

Le rapport de la mise à jour sur le plan de retour au travail (PRT) est attendu au plus tard

La date limite pour envoyer vos mises à jour de projets est le jeudi 17 août 2017 à la fermeture des bureaux (heure de Bruxelles) à : development.minerals@undp.org.



LES PREUVES DE LA MISE EN ŒUVRE DE VOTRE PLAN DE RETOUR AU TRAVAIL (PRT).



Photo 1 Conférence de presse organisée par LIDEE à son siège à Ngaoundéré au cours duquel le nouveau concept est présenté aux médias et ONG



Photo 2 Conférence de presse organisée par LIDEE à son siège à Ngaoundéré au cours duquel le nouveau concept est présenté aux médias et ONG



Photo 3 Interview des avec les medias après la conférence



Photo 4 Descente de M. NONGNI coordonnateur du projet sur le nouveau site d'exploitation de Mandol dans la commune de Nganha



Photo 5 SEANCE DE TRAVAIL SUR LES MdD AVEC LES AUTORITES (Délégué régional et régional des mines, représentant de la faculté des sciences de l'université de Ngaoundéré, le coordonateur de LIDEE, le secrétaire général de la communauté urbaine de Ngaoundéré, le représentant du programme) (25-5-2017 au Bois de mardock)



Photo 6 maison témoin en brique Bois de Mardock Ngaoundéré



Photo 7 Le représentant des exploitants de sables expliquant le fonctionnement de leur site



Photo 8 Rencontre de stratégie avec les 07 agents de liaison des 7 communes.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Pais Travail Patrie
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT
RURAL
DELEGATION REGIONALE DE L'ADAMAOUA
SERVICE REGIONAL DU REGISTRE DES SOCIETES COOP/GIC



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace Work Fatherland
MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT
REGIONAL DELEGATION OF ADAMAWA
REGIONAL SERVICE OF THE REGISTRY OF COOP/GIC

CERTIFICAT D'INSCRIPTION N° AB/GR/007/17/9513
REGISTRATION CERTIFICATE

Le présent certificat est délivré à / The present certificate is issued to GIC DES ARTISANS D'OR

Ayant son siège social à / with head office at TIGNERE Au titre de / as a GIC

Et inscrite au registre régional des sociétés coopératives et des groupes d'initiatives communes en date du / and registered at the regional register of cooperative societies and common initiative groups on the 04 AUG 2017

Conformément à la loi n° 92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiatives communes et à son décret d'application n° 92/455/PM du 23 novembre 1992.

In compliance with law n° 92/006 of 14 august 1992 relating to cooperative societies and common initiative groups and its decree of application n° 92/455/PM of 23 november 1992.

Établi à NGAOUNDERE le 04 AUG 2017

Le Chef service Régional du Registre Coop/GIC
Regional Chief of Service for the Registry Coop/GIC



Article 56 : le présent certificat ne dispense pas les organisations régies par la loi 92/006 d'autres formalités prévues par la réglementation en vigueur.
The present certificate shall not exempt organisations governed by this law from other formalities provided by the law in force.

Document: 2 Un certificat de GIC établi



Photo 9 : Cérémonie de remise des cartes d'artisan minier (Mbé 10- 08-2017)

Quelques photos de Mbé 10/08/2017















Remise de la carte d'artisan





PHOTO 10 séance de travail au site de Madol (Nghanha) sur la protection de l'environnement, l'appui à la création de la coopérative et la planification des activités (14/08/2017)

